

**liste des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du mardi 14 avril 2026 à 18h30**

En application de :

- la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;
- L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;
- Le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;

Le compte-rendu du Conseil municipal est supprimé. Ainsi, et en remplacement, la liste des délibérations adoptées à l'occasion de ce Conseil municipal doit être publiée. Cette publication se fera par la voie de l'affichage et par la mise en ligne sur le internet de la commune.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de conseillers votants : 23, sauf pour la 2026-18 : 19 votants

NUMERO	OBJET	DECISION DU CONSEIL
2026-18	Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil Municipal	Adopté à l'unanimité des votants 19 pour
2026-19	Renouvellement de la convention portant sur la mise à disposition de défibrillateurs avec le Département	Adoptée à l'unanimité - 23 pour
2026-20	Renouvellement de la convention de mise à disposition à la commune de la parcelle cadastrée AL 288 supportant le jardin intergénérationnel « Aline et Robert »	Adoptée à l'unanimité - 23 pour
2026-21	Création et composition des commissions communales	Adoptée à l'unanimité - 23 pour
2026-22	Détermination du nombre de membres du Conseil d'administration du Centre communal d'Action Sociale	Adoptée à l'unanimité - 23 pour
2026-23	Élection des membres du Conseil d'administration du Centre communal d'Action Sociale	Adoptée à l'unanimité - 23 pour
2026-24	Mode de désignation des représentants : application de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités territoriales dernier alinéa	Adoptée à l'unanimité - 23 pour
2026-25	Désignation des représentants de la commune au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de sauvegarde et de développement du massif des Albères	Adopté à la majorité 19 pour 4 abstentions

2026-26	Désignation des représentants de la commune au Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères (SMIGATA)	Adopté à la majorité 19 pour 4 abstentions
2026-27	Désignation des représentants de la commune au Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon	Adopté à la majorité 19 pour 4 abstentions
2026-28	Désignation des délégués au Syndicat Départemental d'Energie et d'Électricité du Pays Catalan (SYDEEL 66)	Adopté à la majorité 19 pour 4 abstentions
2026-29	Désignation des représentants de la commune à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées placée auprès de la communauté de Communes du Vallespir	Adopté à la majorité 19 pour 4 abstentions
2026-30	Désignation des représentants de la commune au sein de la coopération intercommunale « Pays d'Art et d'Histoire transfrontalier Les Vallées Catalanes du Tech et du TER »	Adopté à la majorité 19 pour 4 abstentions
2026-31	Désignation des délégués au Service Public d'Assainissement Non Collectif des Pyrénées-Orientales (SPANC 66)	Adopté à la majorité 19 pour 4 abstentions
2026-32	Désignation des délégués pour représenter la commune à l'association des Collectivités Forestières des Pyrénées-Orientales	Adopté à la majorité 19 pour 4 abstentions
2026-33	Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales	Adoptée à l'unanimité - 23 pour
2026-34	Communication des délégations accordées par le Maire aux adjoints au Maire et aux conseillers délégués	Le conseil prend acte
2026-35	Approbation de la convention de mise à disposition d'une salle au 1 ^{er} étage a la maison pour tous pour le fonctionnement de l'accueil enfant parents (LAEP) itinérant de la communauté de communes du Vallespir	Adoptée à l'unanimité - 23 pour

Fin de la séance à 19h17

Les délibérations ci-dessus peuvent faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de leur publication. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publicité devant le tribunal administratif de Montpellier.

Liste affichée le : 20 avril 2026

Le Maire

Jean VIE

